

MASTER

Mention : Ergonomie

Résumé du référentiel d'activités, de compétences et d'évaluation

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<ol style="list-style-type: none"> 1. Réception et instruction de la demande du commanditaire : clarification, définition ou redéfinition des intentions du projet d'intervention (le périmètre des questions ou problèmes à traiter, les parties prenantes, les enjeux associés, le calendrier, etc.) 2. Élaboration et choix des méthodes et moyens qui seront mis en place pour analyser les activités humaines de travail ou de situations d'usage 3. Réalisation d'un diagnostic global (pluridimensionnel) sur les situations de travail ou d'usage 4. Proposition argumentée de recommandations / préconisations ergonomiques novatrices pour la conception ou la transformation de systèmes techniques et de systèmes de travail 5. Conception de solutions et accompagnement de leur mise en place 6. Conduite de projet et coordination de ses différentes étapes 7. Évaluation des transformations et de leurs impacts sur la santé, la performance globale et la sécurité du système 8. Participation au dialogue social et aux transitions (écologiques, sociétales, numériques, énergétiques, etc.) 	<p><u>Compétences transversales de M</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention - Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine - Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale - Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines - Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines - Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux - Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation - Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation - Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère - Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles - Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe - Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif 	<p>Les modalités du contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances, compétences et blocs de compétences constitutifs du diplôme. Ces éléments sont appréciés soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés. Chaque ensemble d'enseignements à une valeur définie en crédits européens (ECTS). Pour l'obtention du grade de Master, une référence commune est fixée correspondant à l'acquisition de 120 crédits ECTS au-delà du grade de licence.</p>

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
<p>9. Conception et animation de modules de formation</p> <p>Toutes ces activités sont réalisées dans le respect du code de déontologie des ergonomes européens (https://www.artee.com/charte-de-deontologie/)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité - Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale - Prendre en compte la problématique du handicap et de l'accessibilité dans chacune de ses actions professionnelles <p><u>Compétences spécifiques de la mention</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Maîtriser les modèles d'analyse et d'action de l'activité humaine et de la santé développés en ergonomie, et savoir les mobiliser de façon critique et située en fonction des classes de situation -Réaliser une revue de question sur les enjeux contemporains du travail et identifier les connaissances pertinentes aux questions posées dans le cadre d'une mission -Identifier le rôle ou la fonction qu'occupe l'ergonomie dans les transformations contemporaines des régimes de travail actuels, en lien avec les évolutions de la population et de la société. -Construire des modèles adaptés à la singularité des situations de travail identifiées, dans une perspective d'analyse et de conception -Maîtriser les modèles du travail humain, et savoir les mobiliser de façon critique et située en fonction des classes de situation. -Identifier les bases et les principes mis en œuvre dans les modèles productifs contemporains, et leurs interactions avec les évolutions de la population et de la société. -Mobiliser de façon critique et située des concepts et méthodes de disciplines connexes pour identifier des enjeux et problématiques en lien avec l'humain et les régimes contemporains de travail -Maîtriser les concepts, méthodes, techniques et outils de l'analyse de l'activité en ergonomie -Mettre en œuvre des formes variées d'observations et d'entretiens de ou sur les activités de travail et d'usage -Analyser et formaliser un processus de production (industriel, agricole, de service) -Analyser le système d'acteurs d'une organisation -Articuler Déterminants-Activité(s)-Effets sur les personnes et les autres dimensions (de la performance) des systèmes -Identifier les facteurs de pénibilité et de fragilisation d'une situation de travail -Analyser le système de prévention des risques professionnels et de traitement des questions de santé au travail d'une organisation 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier, mesurer, analyser les ambiances et exigences d'une situation de travail ou d'usage (physique, physiologique, cognitive, psychique) -Produire une analyse systémique des situations de travail (facteurs humains et dimensions techniques et organisationnels) -Recueillir, traiter et présenter les données qualitatives et quantitatives relatives aux activités humaines en situation de travail ou d'usage -Produire et partager un diagnostic argumenté du système de travail ou des situations d'usage -Comprendre le modèle économique relatif à la création de valeur en ergonomie -Se positionner au sein d'une équipe de conception comme porteur du point de vue du travail et des usages -Identifier et mettre en place une dynamique et une organisation de la conception favorable à la prise en compte des activités humaines de travail ou en situation d'usage. -Mobiliser des méthodes prospectives et projectives des activités humaines pour contribuer à un projet de conception : simulation, expérimentation ergonomique, méthodes de créativité, tests utilisateurs, etc. -Rédiger et proposer des spécifications fonctionnelles et des cahiers des charges -Co-construire et promouvoir des solutions innovantes pour concevoir des espaces de travail et de vie, des organisations, des technologies inclusifs et durables. -Identifier les enjeux et les leviers de transformation d'une organisation en tenant compte des spécificités et diversités des contextes, des systèmes de production et de management en place -Définir et mener une démarche d'intervention en réponse à une demande située portant sur une problématique de conception, de prévention ou d'expertise. -Négocier les conditions sociales, techniques et financières adaptées à la singularité des demandes et du contexte d'intervention dans le respect de la charte de déontologie des ergonomes. -Identifier et mobiliser les acteurs clés de l'organisation (salariés, managers, représentants du personnel, acteurs de la prévention) en regard du contexte et de la demande -Négocier des formes de participation à l'intervention qui permettent l'élaboration de connaissances sur le travail et de choix de transformation -Proposer et mettre en place une démarche d'évaluation des transformations du point de vue du travail et des usages dans une perspective de capitalisation au sein de l'entreprise et d'ajustement des solutions 	

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION
	<p>-Inscrire son action en lien et dans les problématiques contemporaines liées aux territoires, à l'écologie/environnement (climat, biodiversité, pollutions, etc.), aux inégalités sociales, au vivre ensemble, etc.</p> <p>-Analyser les impacts des évolutions sociales, économiques, technologiques et environnementales sur les activités de travail et les usages</p> <p><i>Dans certains établissements, d'autres compétences spécifiques peuvent permettre de décliner, préciser ou compléter celles proposées dans le cadre de la mention au niveau national. Pour en savoir plus se reporter au site de l'établissement.</i></p> <p>-</p>	